

10 Mar 2023 -15:48

Appartient à Conseil des ministres du 10 mars 2023

Régie des bâtiments : relogement de l'Institut national de criminalistique et de criminologie

Sur proposition du secrétaire d'État chargé de la Régie des bâtiments Mathieu Michel, le Conseil des ministres a marqué son accord sur un marché public dans le cadre du relogement de l'Institut national de criminalistique et de criminologie (INCC).

Le marché comprend la conception, la construction et l'entretien de locaux et d'espaces de l'INCC. Il consacre une attention particulière à la contribution du projet aux objectifs du Plan national énergie-climat (PNEC) et à l'accessibilité du bâtiment aux personnes en situation de handicap.

L'objectif est de mettre ces espaces à disposition pour la mi-2027.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Mathieu Michel, secrétaire d'État à la Digitalisation, chargé
de la Simplification administrative, de la Protection de la vie
privée, de la Régie des bâtiments
Rue des Petits Carmes, 15 - 5e étage
1000 Bruxelles
Belgique
+ 32 2 501 03 27
<https://michel.belgium.be>
info@michel.fed.be

Koen Peumans
Porte-parole
+32 473 81 11 06
koen.peumans@michel.fed.be